



55^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le Myanmar

Genève, le 19 mars 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial pour la présentation de son rapport.

Trois ans après leur prise de pouvoir au Myanmar, les autorités militaires ont mené la population du Myanmar à des niveaux insupportables de souffrance. Le conflit qui en a résulté a entraîné des niveaux de violence jamais vus auparavant et la naissance de centaines de nouveaux acteurs armés.

Les responsables de ces violations du droit international, quelques soient les parties au conflit dont ils sont issus, doivent répondre de leurs actes. Nous répétons avec insistance la nécessité de mener des investigations crédibles, transparentes, indépendantes et impartiales sur toutes les violations du droit international et de traduire leurs auteurs présumés en justice.

Nous condamnons la violence continue contre les minorités ethniques telle que les Rohingya et la société civile en général et appelons tous les acteurs au respect du droit international. L'annonce récente par les autorités militaires de la mise en œuvre

de la conscription à échelle nationale ne fait qu'accentuer les craintes de voir les militaires continuer à exploiter les civils pour différents types de travaux forcés.

La Suisse encourage toutes les parties au conflit à s'engager dans un dialogue inclusif pour la recherche d'une solution politique à cette grave crise. La Suisse exhorte les autorités militaires du Myanmar à pleinement et rapidement mettre en œuvre la résolution 2669 du Conseil de sécurité.

Monsieur le Rapporteur spécial, où voyez-vous des premières étapes pour la sortie pacifique de ce conflit violent ?

Je vous remercie.